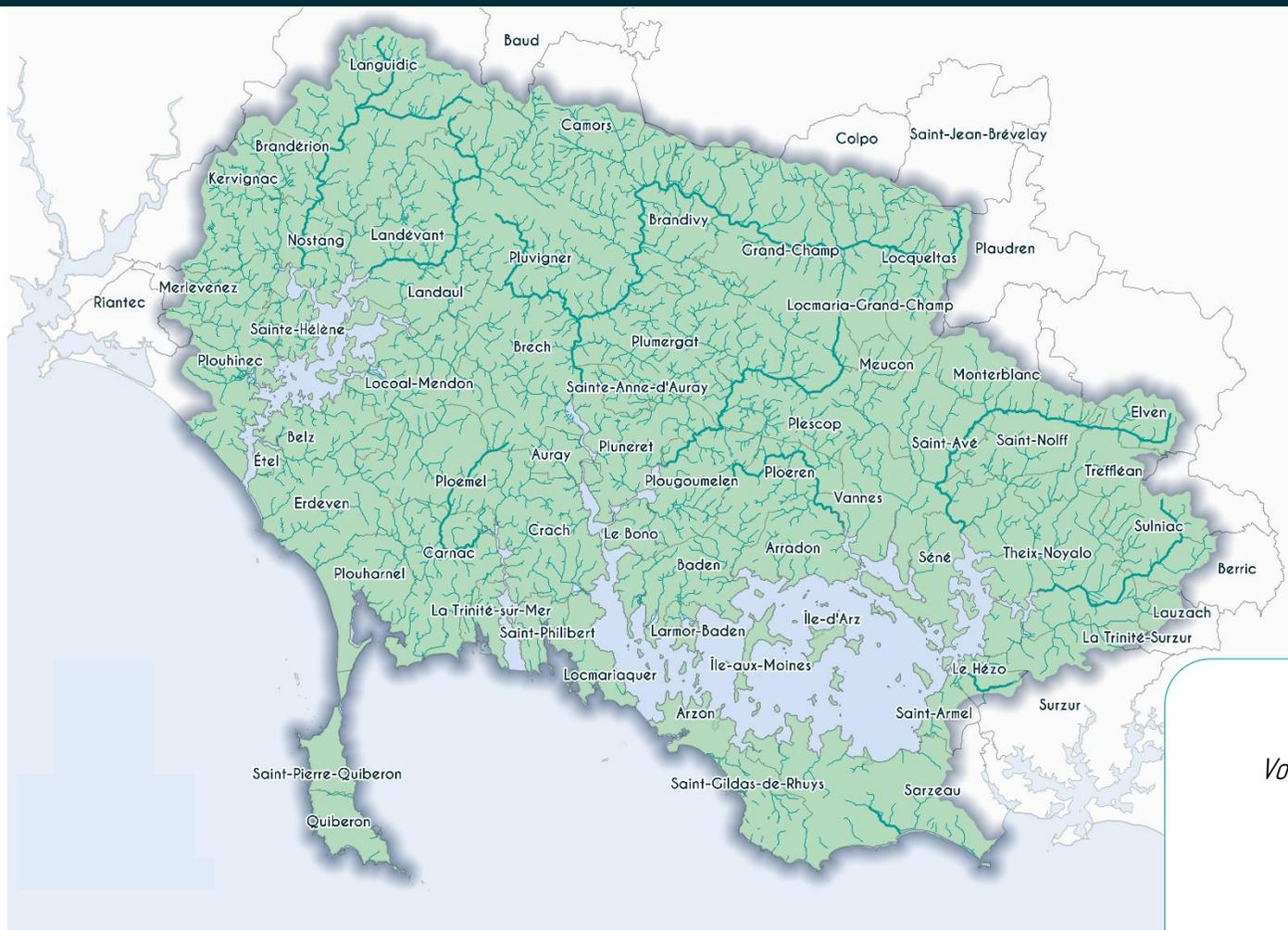


Situation hydrologique fin Juillet 2025



*Vous souhaitez recevoir le bulletin tous les mois,
directement sur votre boîte mail,
inscrivez-vous [ICI](#) (1 min)*

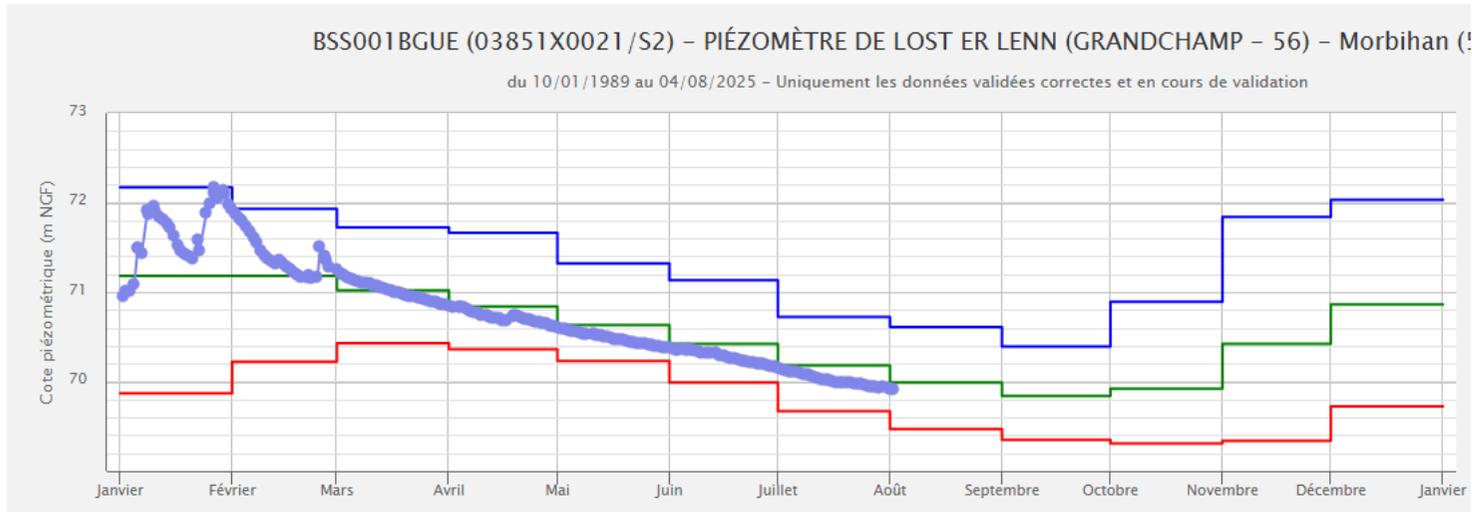
Une pluviométrie mensuelle supérieure à la normale mais des hauteurs de nappe et des débits inférieurs à la normale pour un mois de juillet.

Pluviométrie

A Auray, la pluviométrie mensuelle (62.50 mm) a été supérieure à la normale pour un mois de juillet (+24%). La majeure partie des pluies s'étant concentrées sur 4 jours autour du 20 juillet (51,1 mm).

Nappes

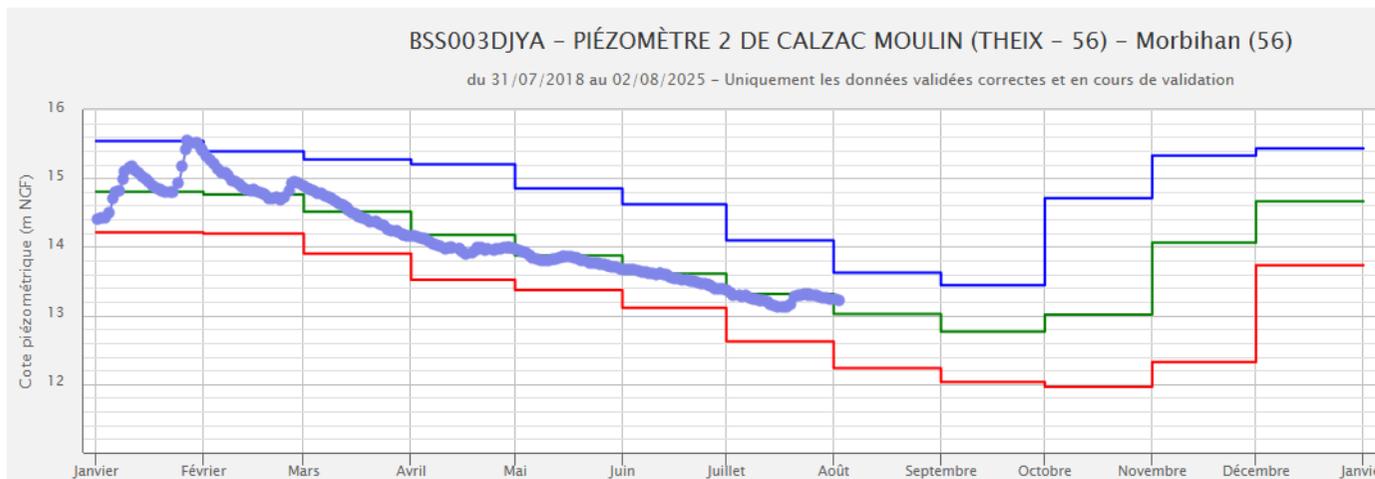
Le niveau des nappes de juillet est légèrement inférieur à la normale. L'épisode pluvieux du 19 au 23 juillet a permis de recharger légèrement la nappe à Theix-Noyalo mais pas à Grand-Champ



[Point d'eau 03851X0021/S2 - Site public - ADES \(eaufrance.fr\)](#)

BSS001BGUE (03851X0021/S2)

- maximum mensuel
- moyenne mensuelle
- minimum mensuel
- 2025

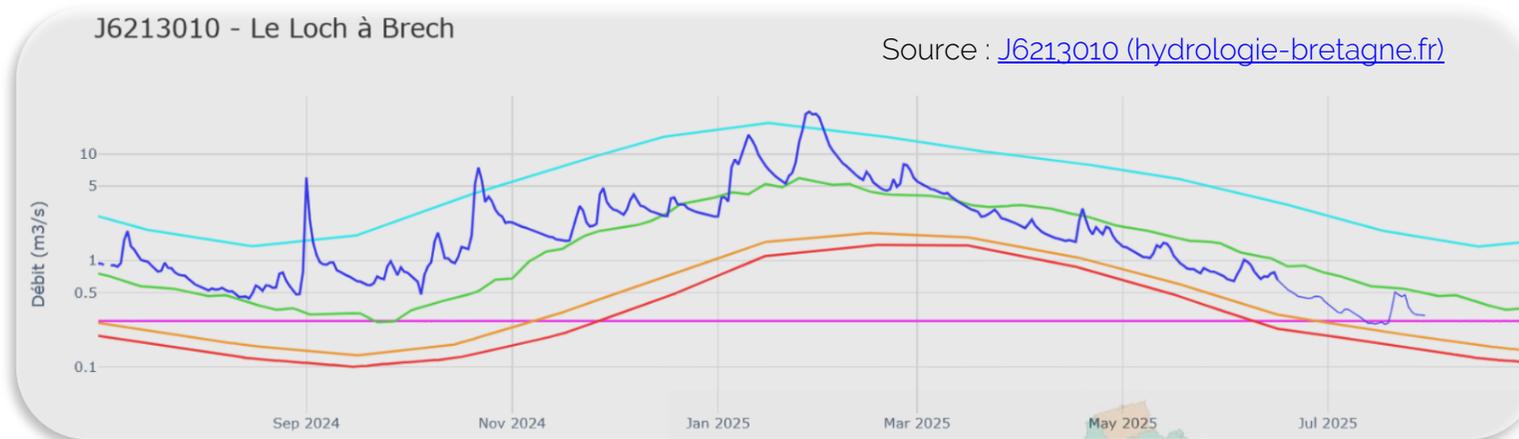


[Point d'eau BSS003DJYA/X - Site public - ADES \(eaufrance.fr\)](#)

Débits

Le débit du Loc'h a été inférieur à la normale tout au long du mois. Les pluies conséquentes du 19-23 juillet ont conduit à une augmentation du débit notable durant 4 jours, frôlant le débit moyen pour la période.

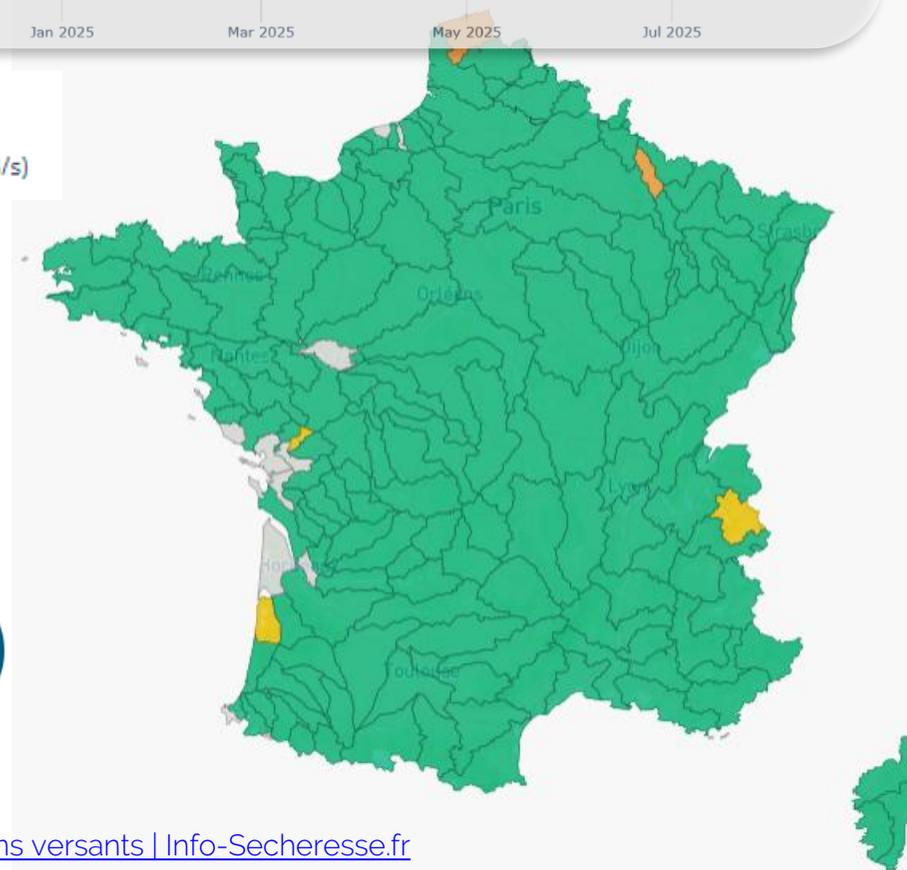
Les débits ont diminué ensuite pour arriver à un débit toutefois supérieur au niveau d'avant la période pluvieuse. A noter que les débits sont provisoires.



Source : [J6213010 \(hydrologie-bretagne.fr\)](http://J6213010 (hydrologie-bretagne.fr))

- 10ème module
- Valeur forte
- Valeur moyenne
- Valeur faible
- Valeur très faible
- Débit validé (m3/s)
- Débit provisoire (m3/s)

Les débits mesurés par le SMRE le 23 juillet, étaient proches des valeurs moyennes pour un mois de juillet. Le Poumen et le Calavret présentait un écoulement très faible (pas mesurable pour le Poumen et de 0.003 m3/s pour le Calavret). A noter que les mesures ont été réalisées au moment du mois où les débits étaient les plus élevés suite à l'épisode pluvieux.



Source : Cours d'eau - Bassins versants | Info-Secheresse.fr

Suivi des assecs

L'Office Français de la Biodiversité a effectué 2 campagnes d'observation des écoulements (ONDE) en juillet le 7 et le 25.

Pour celle du 7 juillet : 3 des stations du territoire présentaient un écoulement visible, celle du Calavret un écoulement visible faible et celle du ruisseau de Meucon était en assec.

Pour celle du 25 juillet : 4 des stations du territoire présentaient un écoulement visible, seule celle du ruisseau de Meucon était en assec.

Arrêté cadre sécheresse

[L'arrêté cadre sécheresse du Morbihan](#) fixe des débits seuils à partir desquels des mesures de vigilance, alerte, alerte renforcée et crise sont déclenchées. Le département est placé en **alerte sécheresse** depuis le 16 juillet.

Remplissage des retenues d'eau potable

Le taux de remplissage fin juillet était de 88% pour Tréauray, 94% pour Noyal et 94% pour Trégat.

Actualités sur la quantité d'eau

Pour rappel, voici la [communication de la DDTM du Morbihan en Alerte sécheresse](#) sur les restrictions, ainsi que les recommandations :

Sur l'ensemble du Morbihan, les principales restrictions d'eau temporaires qui s'appliquent, sont les suivantes :

- **restrictions horaires pour l'irrigation agricole** selon le type de cultures (ne s'applique pas aux retenues d'irrigation déconnectées du réseau hydrographique),
- **réduction de la consommation en eau pour usage professionnel,**
- **interdiction d'arrosage des espaces verts**, sauf jeunes plants entre 20h et 8h
- **interdiction d'arrosage des potagers** sauf de 20h à 8h,
- **interdiction d'arroser les terrains de sport, des golfs** sauf de 20h à 8h,
- **interdiction de remplissage des piscines, de nettoyage des voiries, de nettoyage ou rinçage des bateaux, de nettoyage des façades**
- **interdiction des manœuvres de vannes** sauf autorisation : plans d'eau, écluses

Il est recommandé d'adopter un comportement quotidien solidaire dans les usages de la ressource en eau en appliquant les recommandations suivantes :



Privilégier les douches



Installer des équipements sanitaires économes en eau



Faire fonctionner les appareils de lavage à plein



Eviter les lavages des voitures, des bateaux, des façades et cours de maison



Réutiliser l'eau de pluie



Gardons le réflexe
des écogestes !

Le SAGE sur le web :

[Page Quantité du site du SAGE](#)



Contact

Syndicat Mixte du SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Étel
19 rue du Danemark – 56400 AURAY
02 97 52 47 60
contact@sagegmre.fr

La mise en œuvre du SAGE est soutenue financièrement par :

